

*Questions orales*

Je demande au premier ministre suppléant, qui vient de défendre l'usage du favoritisme et de dire qu'il compte le poursuivre comme à l'accoutumée, d'expliquer à la Chambre comment le gouvernement va réussir à persuader les Canadiens que les organismes d'appel et de réglementation pourront fonctionner sans être soupçonnés de partialité, alors que bien des membres de ces organismes d'appel et de réglementation sont aussi membre du parti politique au pouvoir dont les actions sont mises en doute?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition soulève un point intéressant lorsqu'il parle de la compétence des candidats à ces postes. Je n'ai jamais cru que la participation à la vie politique canadienne devrait constituer un obstacle aux nominations dans divers secteurs de la Fonction publique. Je n'hésite pas à dire que l'expérience acquise dans la vie publique constitue souvent un atout lorsqu'il s'agit de combler ces postes. Si l'on examine la liste des personnes énumérées dans le journal de ce matin, on trouve toute une brochette de gens talentueux qui ont peut-être œuvré au sein du parti libéral; il se peut qu'ils aient été ministres ou simples candidats; mais il ne faudrait pas que cela les empêche pour autant d'assumer des fonctions publiques. Parmi les personnes figurant sur la liste dont parle le député, il se trouve des magistrats. Je doute que le député pense que le fait qu'un parti politique ait nommé des personnes de la magistrature signifie que celles-ci aient rendu des jugements partiels dans le passé.

Je pense qu'on peut en dire autant de ceux qui peuvent être nommés à des organismes de réglementation. J'ai peut-être une meilleure mémoire que le député, car j'étais à la Chambre lorsque le très honorable représentant de Prince-Albert nommait fréquemment d'éminents membres du parti conservateur à ces organismes.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, permettez que je pose une autre question supplémentaire. Je ne peux contester la fidélité de la mémoire du premier ministre suppléant. En fait, sans doute que la fidélité de cette mémoire a contribué à la nomination d'un certain nombre de personnes dont nous avons des raisons de suspecter la compétence.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Nommez-en une.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Les ministériels commencent à sentir la soupe chaude.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, personne ne prétend que le fait d'avoir été mêlé aux affaires publiques soit un empêchement à ce genre de nomination. La question est de savoir si la participation à la vie publique durant cette période de deux mois de formation intensive de ces candidats à la cause perdue du parti libéral, devrait être considérée comme le seul critère de nomination à la Fonction publique. Je remarque que le premier ministre suppléant a évité ou a essayé d'éviter la question de l'objectivité des organismes de réglementation et d'appel. Je voudrais qu'il se contente de donner une réponse à la question suivante: Comment allons-nous garantir l'intégrité ou l'indépendance des organismes de réglementation et d'appel, ce qui est essentiel, alors que tant de leurs membres ont

été nommés pour des raisons qui, à première vue, s'apparentent beaucoup, beaucoup trop, à la loyauté politique au parti dont ils seront chargés, parce qu'il tient les rênes du pouvoir, d'examiner ou de juger les décisions. Comment allons-nous maintenir la réputation de ces organismes qui ne peuvent remplir leur rôle à moins que leur caractère d'indépendance n'éclate aux yeux du public du Canada?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je pense que la meilleure garantie contre ce genre de parti pris, c'est l'intégrité des personnes désignées. Je ne pense pas qu'il y ait d'autre garantie.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Nous y voilà.

**M. MacEachen:** J'ai déjà parlé de la nomination des juges. Nous en avons tous fait l'expérience, je pense, quand nous choisissons des personnes intègres comme nous essayons de le faire, pour remplir ces fonctions ou siéger à d'autres organismes de réglementation, elles oublient leur parti pris et travaillent dans l'intérêt public. Si le député a des preuves du contraire je suis sûr qu'ils les signalera à l'intention du gouvernement.

● (1420)

**M. Clark:** Ce qui nous inquiète ce n'est pas tellement l'intégrité des personnes nommées, mais plutôt l'intégrité du gouvernement qui les nomme.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Nous de ce côté-ci de la Chambre avons des doutes à ce sujet. Une autre question sur laquelle j'aimerais laisser le premier ministre suppléant nous faire ses commentaires, s'il le veut bien, c'est celle des sociétés de la Couronne. La liste de ce matin indique—et je le répète, ce n'est pas une liste complète—que les membres des conseils d'administration des sociétés de la Couronne ont été choisis en fonction d'un certain critère, c'est le moins qu'on puisse dire. Ces derniers mois, on s'est beaucoup inquiété au sujet de l'efficacité et de la régularité des activités de certaines sociétés de la Couronne. Nonobstant son apologie éloquent, généreuse et évocatrice du favoritisme politique, le premier ministre suppléant peut-il garantir à la Chambre et aux Canadiens que l'argent des contribuables ne sera pas gaspillé et que les politiques canadiennes ne seront pas sabotées par des membres de conseils d'administration nommés, non pas parce qu'ils connaissent bien un domaine mais parce que ce sont de fidèles serviteurs du parti libéral du Canada?

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord là-dessus avec le chef de l'opposition. Je crois que ces personnes ont été choisies pour leur compétence au sein de la Fonction publique. Lorsque j'ai examiné la liste ce matin j'ai été assez impressionné par les qualités des personnes dont on disposait pour occuper ces postes. Le député ne doit pas oublier, comme je l'ai dit plus tôt, que l'on procède à 600 nominations par an. Si la liste est complète et le député doit le savoir mieux que moi, ce n'est là qu'une partie relativement faible du nombre total de nominations.